

Organisation de la prévention du risque infectieux : Quelle place pour l'encadrement ?

Contexte

Cette formation répond au programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS 2015) dont un des objectifs vise à augmenter et harmoniser le niveau de compétence des professionnels de santé concernant la prévention des infections associées aux soins (IAS).

La formation continue en hygiène est rendue obligatoire pour tous les professionnels de santé, y compris les correspondants médicaux et paramédicaux en hygiène. Elle est dispensée par des professionnels spécialisés en hygiène.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Repérer le positionnement du cadre dans l'organisation de la prévention des infections associées aux soins
- Permettre la mise en place des mesures de prévention adaptées (précautions standard, précautions complémentaires)
- Identifier les ressources en matière de PRI et alerter en cas d'événement infectieux inhabituel

Publics

Cadres, responsables de services, IDEC.....

Ne sont pas concernés les correspondants hygiène IDE, ASD... les professionnels des équipes d'hygiène.

Responsable pédagogique

CPIAS Auvergne Rhône-Alpes

Dates et lieu :

**24 et 25 septembre
2018**

Hôpital Henry
Gabrielle
20 route de Vourles
69230 St-Genis-
Laval

Durée :

2 journées

Effectif :

20 personnes

Prix :

216 € par participant

Méthodes pédagogiques et encadrement

Cours magistraux
Documents pédagogiques
Echanges et cas concrets

La formation donne lieu à une évaluation de satisfaction. Un tour de table collectif avec le formateur permet aux participants de présenter leur PAP (Plan d'Actions Personnalisé).

Programme indicatif

Organisation de la prévention du risque infectieux (réseau de correspondant hygiène, signalement des infections associées aux soins...)

La transmission croisée

Les précautions standard

Les précautions complémentaires